



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1

Edition révisée n° : 7

Date : 16/10/2007

Remplace la fiche : 28/3/2006

SOLARINE POUDRE

3100199

www.lisam.com



Xi : Irritant

Producteur

Ets Pollet S.A.
Rue de la Grande Couture, 20
B-7501 Tournai-Doornik België-Belgique
Tel : +32 69 22 21 21
En cas d'urgence : +32 70 245 245

Distributeur responsable

Ets Pollet S.A.
Rue de la Grande Couture, 20
B-7501 Tournai-Doornik België-Belgique
Tel : +32 69 22 21 21
En cas d'urgence : +32 70 245 245

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Identification de la société : Voir distributeur.
Type de produit : Poudre alcaline soluble à l'eau.
Usage : Industriel. Domestique.
Voir fiche technique pour des informations détaillées.
Nom et fonction de la personne responsable : adress email :msds@pollet.eu
tél 0032 69 553 890 ou 883
Frédéric LAURENT ou Laurent VANTRIMPONT

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Phrases relatives aux dangers : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
Mode d'exposition dominant : Inhalation. (Poussières)
Symptômes liés à l'utilisation
- Inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires et d'autres membranes muqueuses. Toux. Essoufflement.
- Contact avec la peau : Rougeur.
- Contact avec les yeux : Douleur. Rougeur. Larmes.
- Ingestion : Non considéré comme particulièrement dangereux à l'ingestion dans des conditions normales d'utilisation. Ne doit pas entrer en contact avec les aliments ni être ingéré.

3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS / No CE / Numéro index	Symbole(s)	Phrase(s) R
<u>Carbonate de sodium</u>	: > 50 %	497-19-8 / 207-838-8 / 011-005-00-2	Xi	36
<u>Métasilicate de sodium</u>	: 1 à 5 %	6834-92-0 / 229-912-9 / 014-010-00-8	C	34-37
<u>Fatty acids, vegetable-oil, potassium salts</u>	: 1 à 5 %	61788-65-6 / 262-993-9 / ----	Xi	36/38
Composition des détergents	: < 5% : - Savon Parfums			

4. PREMIERS SECOURS

- Inhalation : Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos. En cas de malaise consulter un médecin.
- Contact avec la peau : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 20-30

Ets Pollet S.A.

Rue de la Grande Couture, 20 B-7501 Tournai-Doornik België-Belgique
Tel : +32 69 22 21 21

En cas d'urgence : +32 70 245 245



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Edition révisée n° : 7

Date : 16/10/2007

Remplace la fiche : 28/3/2006

SOLARINE POUDRE

3100199

www.lisam.com

4. PREMIERS SECOURS (suite)

- minutes. Consulter un médecin si la douleur, les clignotements, le larmoiement ou la rougeur persistent.
- Ingestion : Rincer la bouche. Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Classe d'inflammabilité : Non combustible.
- Moyens d'extinction : Tous les agents d'extinction sont utilisables.
- Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
- Protection contre l'incendie : Porter un équipement de protection adéquat.
- Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.
- Précautions pour l'environnement : Ne perturbe pas le bon fonctionnement des stations d'épuration.
- Méthodes de nettoyage : Balayer ou recueillir le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Général : Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières.
- Stockage : Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Conserver dans un endroit sec et frais.
- Manipulation : Industriel. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle



- Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Protection de la peau : Si le contact avec la peau ou une contamination des vêtements est possible, porter des vêtements de protection.
- Protection des yeux : Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de projections de liquide.
- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : Poudre.
- Couleur : Blanc(he).
- Odeur : Pin
- pH dans l'eau distillée : 10 g/l +/- 11,2
100 g/l +/- 12,6
- Point de fusion [°C] : < 35
- Masse volumique [kg/m³] : +/- 900
- Solubilité dans l'eau [% poids] : 25

Ets Pollet S.A.

Rue de la Grande Couture, 20 B-7501 Tournai-Doornik België-Belgique
Tel : +32 69 22 21 21

En cas d'urgence : +32 70 245 245



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3

Edition révisée n° : 7

Date : 16/10/2007

Remplace la fiche : 28/3/2006

SOLARINE POUDRE

3100199

www.lisam.com

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES (suite)

Bases : Réserve alcaline (g / 100 g substance): 21.3 %

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactions dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.
Matières à éviter : Alliages de métaux légers (Al, Mg,...).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Sur le produit : Aucune donnée disponible.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Biodégradation [%] : Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Généralités : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information générale : Non réglementé.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Symbole(s) : Xi : Irritant
Phrase(s) R : R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.
Phrase(s) S : Aucun(e).

16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'impression : 5 / 2 / 2008

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

DENEGATION DE RESPONSABILITÉ Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document